

Les éléments à nous transmettre...



... pour la mise en page de vos visuels :

CHARTE GRAPHIQUE (si existante)



Logo : format vectoriel si possible sinon .png ou .jpg **300 dpi au format final**

Aa **Typographies**



Palette colorimétrique (code CMJN pour l'impression / RAL pour la peinture)

Si vous avez déjà une idée de ce que vous souhaitez pour la mise en page, vous pouvez nous transmettre un croquis ou une maquette

CONTENU



Textes : en format .docx .doc .txt ou .odt

Organisés par support (ex : pupitre1, pupitre2), ils comportent les titres, les paragraphes, les légendes des photos et illustrations... Prévoir une quantité raisonnable car de gros blocs de texte décourageront vos visiteurs de tout lire.



Photos, illustrations, images



Résolution de 300 dpi au format final (250 dpi au minimum)

→ une photo apparaissant au format 15 par 10 cm devrait avoir au minimum 1500 par 1000 pixels



Mode colorimétrique CMJN



Vous devez posséder les droits pour utiliser cette image !



... pour la réalisation de cartographies :

FOND DE CARTE qui sera redessiné par la graphiste mais sert à indiquer :



l'étendue de la zone à représenter



les éléments à mettre en avant directement annotés et/ou listés dans un **fichier texte** en fonction de ce qui sera le plus lisible et pratique (communes, routes, lieux touristiques, parkings, ...)



... pour la création d'illustrations :



Photo modèle

et/ou



Description précise

et/ou



nom exact de l'espèce pour les illustrations naturalistes



Croquis annoté

pour schémas, illustrations documentaires